
La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV En France. — V La Vierge Marie et l'Acadie. — VI Vicariat apostolique de la Saskatchewan. — VII Aux prières. — VIII Ordination. — IX Couvent de Saint-Laurent. — X A la Congrégation de Notre-Dame, 27 août 1903.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 6 septembre

Fête de la Nativité de la sainte Vierge, (et solennité dans les diocèses autres que Montréal et Valleyfield).

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 13 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie (Notre-Dame).

DIOCÈSE D'OTTAWA — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie (Almonte, Minerve, Montfort, Lac-Sainte-Marie, Notre-Dame-de-Victoire (Harrington), de-Lumière, de-Salette, de-Garde, de-Laus, de-Pontmain, et de Fourvières (Orignal); solennité de celui de la Nativité (Labelle).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Nom-de-Marie (Marieville).

DIOCÈSE DE SMERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Adrien (Ham North).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Nom-de-Marie; solennité de celui de la Nativité.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 août 1903.

LE pape Pie X est couronné, l'Eglise a repris sa marche normale, et on peut redire l'ancien cri : le pape est mort, vive le pape. La cérémonie du couronnement, qui s'est déroulée dans le large vaisseau de la basilique de Saint-Pierre, était pour les Romains un spectacle complètement nouveau. Je dis complètement nouveau, car la dernière fois qu'il leur fut donné de voir une pareille cérémonie c'était au mois de juin 1846. Quand Léon XIII fut couronné, cette fonction liturgique eut lieu à la chapelle Sixtine, et c'est à peine si un millier de personnes ont pu y assister. Dimanche, au contraire, il y avait plus de 100,000 fidèles dans la basilique ; et encore tout le monde n'a pas pu entrer. On n'avait, il est vrai, distribué que 40,000 invitations. Soit que des ordres eussent été donnés dans ce sens, soit pour tout autre motif, il est certain que le contrôle fut particulièrement bénin et qu'une grande quantité de personnes entrèrent sans billet.

— Le gouvernement italien, avait été averti qu'un attentat anarchiste était possible à Saint-Pierre pendant la longue cérémonie, aussi avait-il pris des mesures de précautions excessivement sérieuses. Je ne parle pas seulement des troupes massées sur la place ; mais d'autres avaient été mises dans les souterrains, que l'on appelle les Grottes Vaticanes, et y restèrent patiemment tout le temps de la cérémonie. Heureusement rien n'est arrivé ; et en-dehors d'évanouissements assez nombreux causés par la chaleur, le manque d'air et la pression de la foule, il n'y a eu ni accident ni même incident.

— Des acclamations avaient été rigoureusement défendues et de grands écriteaux posés sur les pilastres de la basilique le rappelaient aux fidèles. Mais on ne pouvait briser tout d'un coup un usage qui durait depuis assez longtemps pour être passé en habitude ; et on n'a

pu s'empêcher d'acclamer le pape à son entrée, au couronnement, et à la sortie. Le pape faisait bien de la main le geste de se taire, les personnes qui l'entouraient avaient beau multiplier les mêmes indications, rien n'y faisait. Le peuple était content d'acclamer son pape ; et séduit par la douce bonté qui illuminait ce beau visage et par cet air de ressemblance avec Pie IX, la foule ne pouvait se lasser de crier : *Evviva Pio Decimo.*

— A propos de ce nom, voici le sens exact de la phrase par laquelle au conclave le cardinal Sarto indiqua le nom qu'il voulait prendre. " J'ai remarqué, dit-il, (je cite le sens et non les termes) que les pontifes du nom de Pie ont été de saints et grands papes ; de plus ceux qui ont porté ce nom plus près de nous ont été les constants adversaires de ceux qui voudraient détruire l'Eglise, et c'est pour cela que je prendrai le nom de Pie X ". Par cette phrase habile, il indiquait un retour à la politique de Pie IX, et le faisait d'une manière qui ne pouvait point blesser ceux qui étaient contraires à ce changement d'orientation.

— Les anecdotes pleuvent sur le nouveau pape ; et s'il fallait toutes les raconter, un numéro double de la *Semaine religieuse* serait loin d'y suffire. On peut toutefois facilement les ranger en une double classe. Les unes montrent la simplicité aimable du patriarche qui, comme Pie IX, ne dédaignait pas le mot pour rire, et avait de ces réponses qui emportaient pièce, sans cependant jamais blesser personne. La seconde classe, et c'est de beaucoup la plus nombreuse, a trait à son inépuisable charité. Là-dessus chacun à son histoire prête, et c'est un concert de louanges qu'aucune voix discordante ne vient démentir. Simple curé, il donnait le bouillon, le bouilli et la marmite à un de ses paroissiens qui venait lui demander du bouillon pour sa femme malade. Évêque, il avait reçu en don un magnifique anneau, qui prenait souvent le chemin du Mont de Piété quand Mgr Sarto n'avait plus rien à donner à la maison. Cet anneau lui revenait toujours, et on l'appelait le trésor des pauvres.

— Quand il était à Venise, il avait pris avec lui le jeune abbé Perosi ; et tous les matins on faisait l'oraison en commun pendant deux heures. C'était une heure de plus que le comporte le règlement des communautés religieuses. Simple en tout, cette vertu devenait plus que de la frugalité quand il s'agissait de la nourriture. Du riz, des haricots, des pâtes formaient la base de son alimentation, presque pas de viande ; aussi tout le monde ne s'adaptait pas facilement à ce régime monastique. Quand il fut élu pape, il accorda une séance à deux artistes qui voulaient faire son buste ; et vers le milieu de la séance, craignant que le temps des audiences ne fut arrivé, il tira sa montre. C'était une montre de nickel qui valait bien 10 francs, attachée à un cordon noir qui n'avait pas coûté dix centimes.

— Simple dans toutes ses actions, il refuse la *portantina*, (chaise à porteurs), qui de temps immémorial sert aux papes quand ils sortent de leurs appartements. Et à qui lui faisait observer la pratique du cérémonial. " Je m'en servirai quand je serai plus vieux, maintenant j'ai de bonnes jambes et un peu d'exercice ne me fera pas de mal ". La pompe qui l'entoure, ces soldats, ces gardes nobles, ces camériers de service qui l'accompagnent toutes les fois qu'il sort, lui sont une charge et une gêne. Et quand il peut s'y soustraire il ne manque pas de le faire, montant seul dans l'ascenseur pour revenir dans ses appartements. Cette simplicité si douce et si affable lui a concilié de suite tous les Romains qui disent : " *Non abbiamo un papa, ma un papà* ". — Nous n'avons pas un pape, mais un paps. Aussi il n'y a encore eu dans toute la presse aucune note discordante, aucune appréciation malveillante. La charité du Pontife a désarmé même les feuilles maçonniques, comme la *Tribuna* et la *Patria*. Que Dieu continue l'œuvre et veuille les convertir.

— Enfin il faut dire que le cardinal Sarto a été à Venise le grand organisateur du parti catholique, il a fondé de nombreuses caisses rurales, a créé et soutenu un journal *la Difesa*, qui est un des

meilleurs de cette ville et où il collaborait souvent sous le voile de l'anonyme. Grâce à lui ce journal peut maintenant vivre par lui-même. Ces qualités d'organisateur des forces catholiques que l'on reconnaît dans le cardinal Sarto, se retrouveront dans Pie X et nous font bien espérer pour la sainte Eglise.

DON ALESSANDRO.

EN FRANCE

Lest temps de jeter un regard rétrospectif sur les événements qui se sont passés en France, depuis une couple de mois.

Les sectaires n'ont pas désar né, tant s'en faut. Nous ne pourrons pas cependant entrer dans tous les détails de leurs actes de persécution religieuse.

L'espace que nous avons dû donner à la mort de Léon XIII et à l'élection de Pie X, nous ayant empêché de suivre les persécuteurs au jour le jour, il nous faut maintenant nous restreindre et nous renfermer dans le cadre d'un résumé sommaire.

M. Combes a demandé à la Chambre de refuser l'autorisation à 81 congrégations enseignantes de femmes, possédant 517 établissements. Il a été cette fois encore obéi.

Pourtant, le président du Conseil n'avait fourni aucun argument sérieux. Il s'est contenté de produire trois accusations, brutales et calomnieuses, contre les saintes femmes qu'il veut écraser :

1o Ces religieuses, qui vivaient au grand jour, il insinue qu'elles se cachaient comme des criminelles ; 2o leur enseignement, dont l'instruction publique était jalouse, il le ravale au-dessous du médiocre ; 3o leur charité, qu'il n'est pas en mesure de comprendre, il prétend qu'elle était insignifiante et de mauvais aloi.

Voilà donc les Sœurs sacrifiées, après les religieux.

Mais la rancune sauvage de M. Combes n'était pas satisfaite.

Ses victimes pouvaient encore, à la rigueur, une fois sécularisées, continuer à donner l'enseignement dans les écoles libres fondées par des laïques. L'âme de quelques petits Français pouvait en conséquence recevoir encore une éducation chrétienne et être soustraite à l'influence de la franc-maçonnerie. Cette éventualité, M. Combes n'en a pas voulu.

Après une séance orageuse, le persécuteur a obtenu de sa majorité servile l'interdiction pour tout ancien congréganiste, Sœur, Frère ou Père, de prendre un emploi quelconque dans le pays où il résidait, tandis qu'il était affilié à une congrégation religieuse ; et cela pendant trois ans, à partir de la dissolution de toute telle communauté.

Le Conseil d'Etat est venu lui aussi à la rescousse du farouche sectaire. La haute assemblée a rejeté tous les recours formés par les propriétaires des écoles libres congréganistes.

Quant aux établissements non autorisés dépendant des quelques rares congrégations qui ont été autorisées, M. Combes en a déjà condamné l'immense majorité. Et l'on peut être assuré que ses procédés à l'égard de ceux qui restent, seront dépourvus de toute bienveillance. Cet homme ne veut pas s'arrêter. Il ne le pourrait plus : la rage l'aveugle.

Les ennemis de la liberté religieuse ne savent, au reste, qu'inventer pour retarder et empêcher l'ouverture des écoles privées catholiques encore tolérées par la loi. Ici on n'accorde pas l'autorisation parce qu'une réparation insignifiante reste à faire à l'immeuble ; là, on prétend que l'ombre projetée par l'église sur les bâtiments scolaires constitue un danger ; ailleurs, on remet le sort de l'école libre entre les mains d'une commission d'hy-

giène, dont le vétérinaire de l'endroit est la principale lumière, etc., etc.

En vérité, tout cela serait fort risible, si les intérêts en cause n'étaient de si haute importance. Plus tard, quand le soleil de la liberté éclairera à nouveau la belle terre de France, on taxera d'exagération les chroniques locales où seront relatés les attentats inouis qui se commettent aujourd'hui contre la liberté, en haine de l'enseignement chrétien.

Le gouvernement peut traiter en parias les religieux qu'il expulse ; ce qu'il ne peut pas, c'est les amoindrir dans l'estime publique.

La justice peut les traiter en accusés, en coupables et en criminels ; ce qu'elle ne peut pas, c'est détruire le respect, l'affection et la reconnaissance que les honnêtes gens sont heureux de témoigner publiquement à ces Frères et à ces Sœurs.

Les populations l'ont démontré en faisant de magnifiques cortèges aux religieux exilés.

On se presse autour d'eux pour leur prodiguer des marques de sympathie.

Les passants ou les curieux qui ne savent ce dont il s'agit, s'informent de la cause de ces manifestations et lèvent aussitôt, à leur tour, leur chapeau en l'air pour acclamer, en la personne des religieux, la liberté traquée par la république juive et jacobine.

Les acclamations de la rue se croisent avec celles qui partent des balcons et des fenêtres.

Les rares protestations des ministériels présents se font timides et discrètes, en présence de ces admirables manifestations populaires.

C'est à peine si quelques francs-maçons laissent voir leur mécontentement ; et encore s'empressent-ils d'en refouler l'expression, quand on vient leur crier sous le nez : " Oui, vive la liberté ! tas de lâches ! "

M. Waldeck-Rousseau, l'auteur de la loi si odieusement appliquée par M. Combes, est bien venu dire, il est vrai, à la tribune du Sénat, qu'en chassant les religieux et les religieuses de leurs convents et en confisquant leurs biens, on a agi sans aucun droit.

Mais peut-on attendre quelque chose de ce retour de M. Waldeck-Rousseau ? Non, s'il revenait au pouvoir, il ferait autrement ce que M. Combes opère trop brutalement ; mais, au fond, ce serait toujours la même politique persécutrice.

M. Waldeck-Rousseau n'a-t-il pas présenté sa loi sur les congrégations comme l'arme destinée à faire disparaître l'idée chrétienne, afin qu'il n'y ait plus qu'une seule France, la France de la libre-pensée ?

Montréal, 18 août 1903.

LA VIERGE MARIE ET L'ACADIE

LES Acadiens célèbrent leur fête nationale le 15 août, le jour de l'Assomption ; et comme chant patriotique de ralliement et d'espérance, ils ont l'habitude d'entonner l'*Ave Maris Stella*, l'hymne gracieuse de la Vierge Marie. Ils sont les seuls au monde qui aient gardé cette coutume séculaire. Les larmes et le sang qu'ils ont versés, la boue que l'on a jetée sur eux, rien n'a pu les empêcher de conserver immortel leur invincible " je me souviens ". Ce peuple, malgré l'exil et malgré les bourreaux, est resté aussi fidèle à sa foi qu'à sa langue et à ses institutions. L'Acadie est une digne émule de cette Bretagne et de cette Vendée dont elle descend ; de cette Bretagne et de cette Vendée qui, aux jours de la tourmente révolutionnaire, surent combattre, au nom de Dieu et de la Vierge, pour leur foi et

leurs foyers ; et qui hier encore surent se montrer si chrétiennes et si françaises, dans la lutte contre un gouvernement sectaire.

Les premiers Acadiens vinrent des plaines du pays d'Arvor s'établir au Cap-Breton, terre toute sauvage alors et bornée par un désert de glaces. Ils surent féconder et enrichir ces déserts par leur travail et leur volonté. Le bon blé et les belles avoines mûrirent dans ces vallées boréennes, apportant peu à peu le confort et l'aisance. En 1713, déjà les bêtes à cornes et les chevaux s'y compaient par milliers. Le lin et la laine des brebis fournissaient des chauds vêtements. Il n'y avait ni tribunal, ni bourse de commerce, tout se traitait à l'amiable devant les vieillards ou le curé. La religion était en honneur, et la dévotion à Marie Immaculée était intense. " La misère était absolument inconnue, nous dit Haliburton lui-même ; et la bienveillance anticipait toujours les demandes de la pauvreté ". Il faisait bon d'y vivre. Et pourquoi ne citerai-je pas le tableau célèbre que nous en a laissé le peintre protestant *d'Évangéline*, Henry Longfellow ?

There in the tranquil evenings of summer, when brightly the sunset
Lighted the village street and gilded the vanes on the chimneys,
Matrons and maidens sat in snow-white caps and in kirtles.
.....
Solemnly down the street came the parish-priest, and the children
Paused in their play to kiss the hand he extended to bless them.
Reverend walked he among them ; and up rose matrons and maidens,
Hailing his slow approach with words of affectionate welcome.
Then came the laborers home from the field, and serenely the sun sank
Down to his rest and twilight prevailed. Anon from the belfry
Softly the *Angelus* sounded, and over the roofs of the village
Columns of pale blue smoke, like clouds of incense ascending,
Rose from a hundred hearths, the homes of peace and contentment.
Thus dwelt together in love these simple Acadian farmers —
Dwelt in the love of God and of man.....

Mais le bonheur humain ne réside jamais en permanence sur les plages terrestres du temps. Il a le don parfois aussi de susciter l'envie et la jalousie des âmes basses et mauvaises. Et ce fut ce qui arriva.

L'Acadie, depuis 1713, date de la paix d'Utrecht, avait été cédée par la France à la Grande-Bretagne. Celle-ci y avait établi un gouverneur et des troupes. Tout alla bien jusqu'à 1749. Cette année-là, les Anglais posèrent les fondements de la ville d'Halifax ; et il commença à y avoir des rivalités entre eux et les Acadiens, alliés aux Français par le sang, par la religion, par la langue.

En 1755, sans en avoir reçu l'autorisation de Sa Majesté, le gouverneur décida de chasser et d'exiler du territoire les dix huit mille Acadiens qui s'y trouvaient.

Pour réaliser son projet il usa d'un stratagème, et il en confia l'exécution au lieutenant-colonel John Winslow, du Massachusetts.

Le 2 septembre, celui-ci lança une proclamation à tous les habitants de Grand-Pré, de Mines, de la Rivière Canard, etc., leur ordonnant de se réunir à l'église paroissiale de Grand-Pré, dans trois jours.

Quatre cent dix-huit hommes s'y rendirent.

Aussitôt le temple fut cerné par les troupes ; et ces catholiques apprirent qu'ils allaient être exilés, eux et leurs familles.

Ce fut une scène affreuse de tristesse... Mais la force prima le droit. Le 10 septembre, au lendemain de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, et le 17 septembre, le jour même de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, ils furent transportés sur des bateaux qui allèrent les essaimer de ci et de là, dans la Caroline du Nord, dans la Virginie, dans le Maine, dans la Pensylvanie et jusque dans la Louisiane.

Mais la Divine Etoile de la mer n'a jamais cessé de

verser sur ces exilés sa lumière et sa force. *Ave Maris Stella.*

Aujourd'hui les Acadiens sont plus de cent cinquante mille, catholiques toujours et quand même; toujours prêts à combattre le bon combat de Dieu sous les plis du drapeau de la Vierge, et traduisant toujours en paroles et en action le vieux mot de leurs pères :

Breton, rends-toi. —

Nenni ma foi.

J. LELEU.

15 août, 1903.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA SASKATCHEWAN



La mission du vicariat de la Saskatchewan est une des missions les plus dénuées de ressources. Tout y est à la charge de l'évêque, qui compte uniquement, pour le soutien de ses missionnaires et de leurs œuvres, sur la charité des associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance

Chaque jour de nouveaux besoins se font sentir. Une foule d'émigrants nous arrivent de tous les coins du monde. Chassés pour la plupart par la misère de leur pays natal, ils viennent se fixer dans les immenses régions du Nord-Ouest canadien et demander à la terre inculte jusqu'ici, quoique prodigieusement fertile, les moyens de vivre.

Cette immigration incessante nécessite la création de nouveaux postes. La terre se charge de pourvoir aux besoins du corps; mais ces pauvres gens ont une âme et c'est à nous, missionnaires, de leur procurer les secours spirituels plus nécessaires encore. Il faut donc fonder des paroisses et bâtir des églises où ils viendront, le dimanche, écouter la divine parole, chercher les consolations des sa-

crements, et prier Dieu de faire fructifier leurs travaux. Il faut aussi des écoles pour donner aux enfants une éducation chrétienne.

Mais sur qui retomberont toutes ces charges ? Pour la plupart ces gens sont pauvres ; ils n'ont que leurs bras pour se faire vivre. Plus tard ils seront sans doute récompensés de leurs peines par une honnête aisance ; mais, au début, ils ne peuvent venir en aide au missionnaire. Au premier pasteur du diocèse incombe donc le devoir de tout créer, de tout organiser. A lui de fournir les matériaux et la main-d'œuvre pour la construction des églises, des écoles, etc.

Son cœur saigne en voyant le peu de ressources dont il dispose, et en se trouvant forcé de renoncer à tant d'œuvres nécessaires.

Souvent, mettant tout son espoir en Dieu, le pasteur euvole un de ses enfants au secours de ces abandonnés. Le prêtre s'en va chargé du léger bagage de l'apôtre. Il s'établit sur une terre que fort heureusement le gouvernement lui fournit gratuitement. Il se bâtit de ses propres mains une humble cabane, il défriche un coin de sa terre, et il finit par obtenir une petite récolte de pommes de terre et de légumes. Les colons des environs viennent, le dimanche, se réunir dans la petite église improvisée qui fait se souvenir de l'étable de Bethléem. Le prêtre célèbre le Saint-Sacrifice et, d'une voix émue, annonce la parole de Dieu. Il reconforte ces chrétiens que son exemple, du reste, contribue beaucoup à édifier et à encourager. Ils savent qu'il est aussi pauvre qu'eux et même plus qu'eux ; et souvent ceux qui jusque-là avaient été indifférents en matière religieuse, reviennent à de meilleurs sentiments, finissent par comprendre les beautés et la sainteté de la religion catholique, et deviennent des modèles de foi et de piété, attirant eux-mêmes peu à peu les pauvres égarés qui vivent loin de la lumière de la foi. A mesure que ses ressources augmentent, le missionnaire transforme sa cabane ; aidé de ses paroissiens que son exemple entraîne, il bâtit une petite église. Mais pour lui que de sacrifices, que de travail, que de peines, quelle pauvreté ! Il est obligé de faire tous les métiers : charpentier, menuisier, maçon, laboureur, jardinier et cuisinier, car il est seul.

Son évêque n'est pas certes insensible à sa détresse, il voudrait améliorer sa situation, mais sa bourse se vide de plus en plus ; puis de nouvelles fondations s'imposent. Bref, il ne peut plus que prier et supplier la Divine Providence de venir à son aide.

D'un autre côté, comme son cœur est triste en voyant les ministres protestants, les mains pleines d'or, fonder partout des missions, bâtir des églises, élever des écoles industrielles, etc. Leurs coreligionnaires, eux aussi, arrivent en foule. Nous voudrions leur tenir tête. Mais les ministres sont riches ! L'un d'eux faisait dernièrement publier dans les journaux qu'il avait à sa disposition une somme de deux millions de piastres pour établir de nouvelles missions protestantes. Hélas ! que nous sommes loin de là.

Ce n'est pas tout. En-dehors de la partie civilisée de son vicariat, Mgr Pascal en a une autre non moins intéressante : la partie sauvage. Là aussi, que de bien à faire, que de misères à secourir ! Ah ! c'est là, surtout, sur ces terres glacées, où le thermomètre descend souvent à 50° au-dessous de zéro, que les pauvres missionnaires ont à souffrir ! Les sauvages sont nomades et le missionnaire est obligé de les accompagner ou d'aller les chercher là où ils sont à chasser. Que de voyages pénibles en raquettes ou en traîneaux à chiens ! Il faut parcourir parfois des centaines de lieues, camper la nuit sur la neige, au milieu des lacs glacés, s'exposant ainsi à être trouvé gelé le lendemain. Et cependant il faut bien marcher ! Les sauvages ne sont guère attrayants ; pour vivre avec eux, il faut avoir un courage surhumain. Mais le missionnaire ne voit que leurs âmes, et il sacrifie, tout pour les sauver et les soutenir dans les luttes de la vie. Combien cependant parfois il se sent triste, continuellement obligé de vivre au milieu de ces gens grossiers et d'une malpropreté indicible !

Dernièrement, un de nos jeunes Pères revint à Prince-Albert, après un voyage de 900 milles en traîneau à chiens, à travers les bois et les lacs couverts de neige. En arrivant en pays civilisé, en voyant les premières maisons des blancs, il fut suffoqué d'émotion et ne put retenir ses larmes. Il était si heureux de revoir enfin des compatriotes.

tes ! Depuis deux ans il vivait au milieu des sauvages. En se revoyant tout d'un coup revenu à la vie civilisée, des larmes brûlantes s'échappaient de ses yeux. Jamais on ne saura la grandeur du sacrifice que Dieu exige de ceux qui s'en vont au loin évangéliser les sauvages.

Ces missionnaires ont, eux aussi, bien des œuvres à faire prospérer, et vraiment ils réussissent d'une façon encourageante. Ils font des conversions nombreuses. Leur charité, leur désintéressement attirent les païens et les protestants ; en plusieurs endroits, des villages entiers se sont convertis du protestantisme. Si les ressources venaient plus abondantes, les missionnaires réussiraient encore mieux. Là-bas il ne faut pas songer à la culture. La terre ne produit rien. Il faut qu'on leur envoie, de Prince-Albert, les provisions nécessaires, et on ne peut le faire que deux fois par an, heureux encore quand le tout ne fait pas naufrage en route.

Le Père dont je parlais tout à l'heure, est allé visiter les Esquimaux qui vivent dans l'extrême Nord, il a habité plusieurs mois sous leurs huttes de glace, il a étudié leur langue, leur caractère, leurs coutumes. Comme ces pauvres gens sont misérables, dans quel état de dégradation ils se trouvent ! Oh ! comme ils auraient besoin des lumières de la foi ! Aussi voudrait-il fonder chez eux une mission et résider parmi eux, mais cela nécessitera de nouvelles dépenses et..... toujours, c'est le même refrain.

Puisse ces quelques lignes réussir à disposer en notre faveur le cœur des âmes généreuses !

Rév. Père GUÉRIN, O. M. I.
Missionnaire à Prince-Albert

AUX PRIERES

M. le chanoine Olivier Désorey, décédé à Saint-Ourz.

Rév. Père Louis-Remi Masse, catéchiste majeur, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

ORDINATION

Dimanche, le 23 août, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Sous-diacres

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. Albert Bachand ;

Pour l'Institut des Clercs de Sainte-Croix : Frères E. Laurin, E. Mondou, P. Vanier.

Prêtres

Pour l'Institut des Clercs de Saint-Viateur : Frères F.-X Forest, J.-A. Perreault, S. Thivierge.

COUVENT DE SAINT-LAURENT

SAMEDI, le 15 août, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal présidait une cérémonie religieuse à la maison-mère des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.

Dix novices ont émis les vœux temporaires :

Sœur Marie de Sainte-Donalda, de Greenfield, Ont. ; Sœur Marie du Sauveur, de Keeseville, N. Y. ; Sœur Marie de Sainte-Clémentine, de New Bedford, Mass. ; Sœur Marie de Sainte-Thècle, d'Alexandria, Ont. ; Sœur Marie de Sainte-Elisabeth, de Sainte-Rose ; Sœur Marie de Saint-François-Xavier, de Sainte-Scholastique ; Sœur Marie du Bon-Conseil, de Fitchburg, Mass. ; Sœur Marie de Saint-Guillaume d'York, de Saint-Gabriel de Montréal ; *choristes.*

Sœur Marie de Saint-Constantin, de Manchester, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Magloire, de Sainte-Dorothée ; *coadjutrices.*

Quinze Sœurs ont prononcé leurs vœux perpétuels :

Sœur Marie de Saint-Hilaire, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Jean de Matha, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Ignace de Loyola, de Sainte-Thérèse ; Sœur Marie de Saint-Augustin, de Saint-Albert de Cambridge ; Sœur Marie de Sainte-Bertilde, de Saint-Albert de Cambridge ; Sœur Marie de Sainte-Albertine, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Edwin, d'Alexandria, Ont. ; Sœur Marie de Saint-Gérard, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de la Présentation, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Fabien, de Saint-Clément ; *choristes.*

Sœur Marie de Saint-Philippe, de Norwich, Conn. ; Sœur Marie de Saint-Urbain, de Sainte-Scholastique ; Sœur Marie de Sainte-

Colette, de Rockland, Ont. ; Sœur Marie de Saint-Aldéric, de Saint-François-de-Sales ; Sœur Marie de Saint-Bruno, de New Bedford, Mass. ; *coadjutrices*.

L'allocution de circonstance a été donnée par le révérend Père Marie-Philippe, franciscain.

Quelques membres du clergé ainsi que beaucoup de parents et d'amis ajoutaient par leur présence à la solennité d'un si beau jour.

A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

27 août 1903

M. l'abbé F. Lelandais, directeur du Grand Séminaire de Montréal, présidait, ce matin, une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

ONT PRONONCÉ LEURS VOEUX TEMPORAIRES :

Les Sœurs Philomène Ferland, dite Sœur Marie-Euphémie ; Margaret Tobin, dite Sœur Thomas du Sacré-Cœur ; Mary Clare Fanning, dite Sœur Jeanne-Françoise ; Margaret McDonell, dite Sœur Claire ; Mary Kurrle, dite Sœur Marie de Massabielle ; Cécile Pelletier, dite Sœur Aimée de la Croix ; Alice Shink, dite Sœur Louis de Valence ; Eugénie Langlois, dite Sœur Jean de Rome ; Joséphine Lemoine, dite Sœur Joseph du Carmel.

ONT REVÊTU L'HABIT DE LA CONGREGATION :

Les Sœurs Albertine Roy, dite Sœur Cyriaque ; Alma Dionne, dite Sœur Arsène ; Agnès McLellan, dite Sœur André de Bethesda ; Mary Hogan, dite Sœur Marie-Daniel ; Albina Prairie, dite Sœur Jules de Sicile ; Maud Harriman, dite Sœur Jean de la Résurrection ; Angéline Couillard, dite Sœur Bertin ; Ovida Masse, dite Sœur Eustache de Nicée ; Léa Baulleu, dite Sœur Evode ; Emilia Beauchamp, dite Sœur Blaise ; Anne Dubé, dite Sœur Césarie ; Jane Campbell, dite Sœur Jean-Chrysostome ; Rosanna Ayotte, dite Sœur Ayotte ; Rose-Anna Lpointe, dite Sœur Lapointe ; M.-Alina Verret, dite Sœur Verret.

La messe a été célébrée par M. l'abbé J. Mouly, professeur au Collège de Montréal. M. le directeur du Grand Séminaire a fait l'allocution de circonstance.